MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 79 (1979), p. 121-141

Bernadette Menu

# Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].

*Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

*Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

**Dernières publications**

| | | |
|---|---|---|
| 9782724710144 | *Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d?Archéologie Orientale (P.Fouad II 90–100)* | Mohamed Gaber Elmaghrabi |
| 9782724710007 | *Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe* | Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.) |
| 9782724710038 | *Les textes de la pyramide de la reine Ânkhesenpépy II* | Bernard Mathieu |
| 9782724709889 | *Proceedings of the 14th International Conference for Nubian Studies* | Marie Millet (éd.), Vincent Rondot (éd.), Frédéric Payraudeau (éd.), Pierre Tallet (éd.) |
| 9782724710182 | *Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 32* | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724709919 | *Les « Magasins nord » de Thoutmosis III* | Sébastien Biston-Moulin |
| 9782724709902 | *La porte de Tibère à Médamoud I* | Dominique Valbelle |
| 9782724710281 | *Annales islamologiques 57* | Robin Seignobos (éd.) |

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# REÇUS DÉMOTIQUES ROMAINS PROVENANT D'EDFOU (O.D. IFAO: 2E SÉRIE)

Bernadette MENU

Ce nouveau choix d'ostraca inédits de l'IFAO est apparenté au précédent, publié dans le volume d'Hommage à S. Sauneron [1], en ce sens que je me suis efforcée de rassembler un échantillonnage de documents du même type [2], de même provenance et de même époque : les ostraca publiés ici appartiennent presque tous aux règnes d'Auguste et de Tibère [3]. Il est d'ailleurs remarquable de constater que, pour ces deux règnes, la disproportion est flagrante entre la très faible quantité de reçus écrits en grec et le grand nombre de ceux écrits en démotique [4]. En adoptant la langue égyptienne au niveau de la perception des impôts, la politique impériale fait preuve de son habileté à l'égard d'un peuple qui a su garder sa personnalité et qui, respecté dans son langage propre, sera plus disposé à accepter la nouvelle domination.

La répartition des documents est proportionnellement la même que dans la première série : un grand nombre de reçus atteste le paiement de la taxe de capitation (*ḥmt ʿp·t*); nous rencontrons aussi quelques reçus relatifs à l'acquittement de l'impôt pour le travail des digues (*p³ wš nbj*). A ce groupe important j'ai ajouté d'autres exemples : taxe sur les fruits (*p³ ḥḏ tkj*), impôt sur les vignobles (*ḫr ³ḥ ³llj*), sur le sel (*p³ ḥm³*).

[1] *Hommages à Serge Sauneron*, I, p. 261-280 et pl. XXXIX à XLIII *a*.

[2] Il s'agit de reçus fiscaux. Le fonds d'Edfou conservé à l'IFAO contient également des documents variés, dont une lettre qui sera prochainement publiée.

[3] Sur la façon de noter les dates sous ces deux règnes, voir *Hommages à S. Sauneron*, I, p. 262 et ci-dessous, p. 127, 131 et 138.

[4] Remarque faite à la suite de la conférence (Paris, 1978) de Mme A. Gara, auteur de *Prosdiagraphomena e circolazione monetaria. Aspetti dell'organizzazione fiscale in rapporto alla politica monetaria dell'Egitto romano*, Milan 1976.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pour le moment je ne modifie pas sensiblement les conclusions exprimées dans mon précédent article; une synthèse sur le régime fiscal gréco-romain du nome apollinopolitain devra être envisagée lorsque la publication de l'ensemble des documents sera plus avancée.

## I. — LA CAPITATION (*ḤMT ʿP·T*).

**N° 1.** O.D. 93 (Pl. XL et XL *a*, n° 1).
Dimensions : 8 ×7 cm. Caractéristiques externes : poterie brun clair, assez épaisse et lisse (éclats à droite).
Date : An 27 d'Auguste.

1 — *Ḥ3·t-sp 27 ibd 2 šmw sw 26 wṯ*
2 — *Thtss s3 Mntrs*
3 — *ḥmt ʿp·t sttr 4.*

« An 27, deuxième mois de la saison des Moissons, vingt-sixième jour, Thétisès fils de Mentérès (a) a payé la taxe (litt. : le cuivre) de la capitation : 4 statères ».

(a) Voir O.D. 74 = N° 4 et O.D. 77 = N° 14, ci-dessous.

**N° 2.** O.D. 140 (Pl. XL et XL *a*, n° 2).
Dimensions : 9 × 8 cm. Poterie ocre beige assez épaisse.
Date : An 27 d'Auguste.

1 — *Ḥ3·t-sp 27 ibd 2 šmw sw 26 wṯ Ljthwn*
2 — (*s3*) *Jnprʿjn ḥmt*
3 — *ʿp·t sttr 4.*

« An 27, deuxième mois de la saison des Moissons, vingt-sixième jour, Lythéon fils d'Amporion a payé la taxe de la capitation : 4 statères ».

**N° 3.** O.D. 466 (Pl. XL et XL *a*, n° 3).
Dimensions : 4,5 × 6 cm. Poterie ocre rouge moyennement épaisse, finement striée en surface. Les deuxième et troisième lignes sont effacées à droite mais les traces sont encore lisibles.
Date : An 29 d'Auguste.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1 — *Ḥ3·t-sp 29 tpj šmw sw 6 wṯ*
2 — *Ḥr-sm3-t3wj* (*s3*) *P3-ʿt* (?)
3 — *ḥmt* (?) *ʿp·t* (?) *sttr 2·t.*

« An 29, premier mois de la saison des Moissons, sixième jour, Horsemataoui (fils de) Paât (?) a payé [la taxe de la capitation] : 2 statères ».

**N° 4.** O.D. 74 (Pl. XL et XL *a*, n° 4).
Dimensions : 11 × 9 cm. Poterie moyennement épaisse, brun rougeâtre; surface lisse tachetée de dépôts blanchâtres.
Date : An 30 d'Auguste.

1 — *Ḥ3·t-sp 30 ibd 2 3ḫt sw 4 wṯ Thtjss*
2 — *s3 Mntrs ḥmt ʿp·t*
3 — *ḥ3·t-sp 29 sttr 2·t.*

« An 30, deuxième mois de la saison de l'Inondation, quatrième jour, Thétisès fils de Mentérès (a) a payé la taxe de la capitation de l'an 29 : 2 statères ».

(a) Remarquer le déterminatif du pays étranger qui accompagne, sur de nombreux ostraca d'Edfou, les noms propres d'origine non égyptienne.

**N° 5.** O.D. 86 (Pl. XL et XL *a*, n° 5).
Dimensions : 6,5 × 8 cm. Poterie assez mince, blanc jaune, légèrement brunie en surface, d'aspect assez lisse.
Date : An 31 d'Auguste.

1 — *Ḥ3·t-sp 31 ibd 3 šmw sw 6 wṯ*
2 — *P3-ʿt* (*s3*) *Prtlḳs ḥmt*
3 — *ʿp·t sttr 4.*

« An 31, troisième mois de la saison des Moissons, sixième jour, Paât fils de Pertelkès a payé la taxe de la capitation : 4 statères ».

**N° 6.** O.D. 309 (Pl. XL et XL *a*, n° 6).
Dimensions : 9 × 8 cm. Poterie moyennement épaisse, ocre clair, assez lisse; la pellicule de surface est dépolie par endroits.
Date : An 34 d'Auguste.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1 — *Ḥ3·t-sp 34 tpj šmw sw 23 r wṯ*
2 — *P3-dj-Ḥr-sm3·t3wj* (*s3*) *P3-ʿt* (*s3*) *P3-bik*
3 — [*ḥmt*] *ʿp·t sttr 3*
4 — *ibd 2 šmw sw 9 sttr 1·t.*

« An 34, premier mois de la saison des Moissons, vingt-troisième jour, Padihorsemataoui (fils de) Paât (fils de) Pabik a payé [la taxe de] la capitation : 3 statères et 1 statère (a) le neuvième jour du deuxième mois de la saison des Moissons ».

(a) Le montant annuel de la capitation à Edfou est de 4 statères payables en une ou deux fois : dans ce dernier cas les versements sont de deux statères chacun en général; ici le contribuable est certainement considéré comme s'étant acquitté en une seule fois : 3 statères + 1 pour compléter seize jours plus tard.

**N° 7.** O.D. 65 (Pl. XLI et XLI *a*, n° 1).
Dimensions : 8 × 8 cm. Poterie ocre rouge lisse et assez fine, revêtue de taches brunâtres non uniformes.
Date : An 36 d'Auguste.

1 — *Ḥ3·t-sp 36 ibd 3 3ḫt sw 4 r wṯ*
2 — *Gjʿtj3s s3 J3sw*
3 — *ḥmt ʿp·t ḥ3·t-sp 35*
4 — *sttr 4.*

« An 36, troisième mois de la saison de l'Inondation, quatrième jour, Gytias fils de Jésus a payé la taxe de la capitation de l'an 35 : 4 statères ».

**N° 8.** O.D. 265 (Pl. XLI et XLI *a*, n° 2).
Dimensions : 5 × 7 cm. Poterie ocre rouge moyennement épaisse et assez lisse.
Date : An 36 d'Auguste.

1 — *Ḥ3·t-sp 36 ibd 4 3ḫt sw 6 r wṯ*
2 — *P3-dj-Ḥr-sm3-t3wj r-ḏb3* (?) *P3-ʿt* (*s3*) *P3-bik*
3 — *ḥmt ʿp·t ḥ3·t-sp 35 sttr 2·t*
4 — *P3-dj-Ḥr-sm3-t3wj p3 šr ʿ3 sttr 2·t ʿn.*

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

« An 36, quatrième mois de la saison de l'Inondation, sixième jour, Padihorsemataoui a payé pour le compte (?) de Paât (fils de) Pabik, la taxe de la capitation de l'an 35 : 2 statères. Padihorsemataoui, le fils aîné : 2 statères, encore une fois (a) ».

(a) Il s'agit là, semble-t-il, d'un cas de subrogation personnelle : le fils aîné se substitue à son père pour acquitter l'impôt : le scribe insiste sur le fait par une phrase de répétition.

**N° 9.** O.D. 85 (Pl. XLI et XLI *a*, n° 3).
Dimensions : 7 × 6 cm. Poterie ocre brun d'épaisseur moyenne et irrégulière, d'aspect poreux. Une grande tache rend le texte difficilement lisible.
Date : An 36 d'Auguste.

1 — *Ḥ³·t-sp 36 ibd 4 ³ḫt sw 1*
2 — *r wṯ P³-ᶜt (s³) P³-dj-Ḥr-sm³-t³wj*
3 — *(s³?) Pr-...-Ḥr-btj ḥmt*
4 — *ᶜp·t ḥ³·t-sp 35 sttr 4.*

« An 36, quatrième mois de la saison de l'Inondation, premier jour, Paât (fils de) Padihorsemataoui, (fils de ?) Pr-...-Hor-Be(hede)ty (?), a payé la taxe de la capitation de l'an 35 : 4 statères ».

**N° 10.** O.D. 316 (Pl. XLI et XLI *a*, n° 4).
Dimensions : 7 × 10 cm. Tesson convexe. Poterie marron clair, moyennement épaisse et assez rugueuse.
Date : An 36 d'Auguste.

1 — *Ḥ³·t-sp 36 ibd 4 prt sw 1 (?) r wṯ*
2 — *P³-ᶜt s³ (P³)-bik s³ P³-bik (s³) P³-ᶜt*
3 — *ḥmt ᶜp·t sttr 2·t.*

« An 36, quatrième mois de la saison des Semailles, premier (?) jour, Paât fils de Pabik fils de Pabik (fils de) Paât a payé la taxe de la capitation : 2 statères ».

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

**N° 11.** O.D. 91 (Pl. XLI et XLI *a*, n° 5).
Dimensions : 6 × 8,5 cm. Poterie ocre rouge, d'épaisseur irrégulière, striée en diagonale.
Date : An 36 d'Auguste.

1 — *Ḥ³·t-sp 36 tpj šmw sw 10 r wṯ*
2 — *Hjgj³s s³ Thwms-*
3 — *tj³s r p³ ḥmt ʿp·t*
4 — *sttr 2·t*
5 — *sw 28 sttr 2·t.*

« An 36, premier mois de la saison des Moissons, dixième jour, Hygias fils de Théomestias a payé la taxe de la capitation : 2 statères et 2 statères le vingt-huitième jour ».

**N° 12.** O.D. 38 (Pl. XLI et XLI *a*, n° 6).
Dimensions : 5 × 5 cm. Poterie marron clair, assez épaisse et assez lisse (fragment).
Date : An 37 d'Auguste.

1 — *Ḥ³·t-sp 37 tpj prt sw 2..*
2 — *P³-dj-Ḥr-nfr* (*s³*) *Ḥr-p³-ḫrd* [(*s³*) ...]
3 — *³g p³ ḥmt* [*ʿp·t*]
4 — *sttr 4.*

« An 37, premier mois de la saison des Semailles, vingt-...ème jour, Padihornefer (fils de) Harpocrate [fils de...].ag (?) a payé la taxe de [la capitation] : 4 statères ».

**N° 13.** O.D. 611 (Pl. XLII et XLII *a*, n° 1).
Dimensions : 5 × 7 cm. Poterie ocre rouge assez épaisse et poreuse.
Date : An 22 (?) (ou 42) d'Auguste.

1 — *Ḥ³·t-sp 22* (?) (ou *42*) *ibd 3 šmw sw 14 wṯ*
2 — *P³-ʿt s³ P³-bik s³ P³-bik*
3 — *ḥmt ʿp·t sttr 2·t.*

« An 22 (?) (ou 42), troisième mois de la saison des Moissons, quatorzième jour, Paât fils de Pabik fils de Pabik a payé la taxe de la capitation : 2 statères ».

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

**N° 14.** O.D. 77 (Pl. XLII et XLII *a*, n° 2).
Dimensions : 7,5 × 7,5 cm. Poterie brun clair, mince et rugueuse.
Date : ? (règne d'Auguste) [a].

1 — *Ḥ³·t-sp ... ibd 4 šmw sw 23 wṯ*
2 — *Thtjsjs* (*s³*) *Mntrs*
3 — *ḥmt ʿp·t sttr 2·t.*

« An ..., quatrième mois de la saison des Moissons, vingt-troisième jour, Thétisis (fils de) Mentérès a payé la taxe de la capitation : 2 statères ».

(a) Il se confirme que les reçus de capitation d'Edfou sur lesquels la date figure au début du texte appartiennent au règne d'Auguste : voir la 1re Série, *Hommages à S. Sauneron*, I, p. 262 et n. 2 p. 262; voir ci-dessous, p. 131.

**N° 15.** O.D. 610 (Pl. XLII et XLII *a*, n° 3).
Dimensions : 11 × 8 cm. Poterie beige ocré, moyennement épaisse et légèrement striée.
Date : An 4 de Tibère ?

1 — *P³-ḥf s³ P³-dj-Wsjr ḥmt*
2 — *ʿp·t sttr 4*
3 — *ḥ³·t-sp 4 tpj šmw sw 4.*

« Pahef fils de Padiousir, la taxe de la capitation : 4 statères. An 4, premier mois de la saison des Moissons, quatrième jour ».

**N° 16.** O.D. 51 (Pl. XLII et XLII *a*, n° 4).
Dimensions : 8 × 8 cm. Poterie ocre rouge épaisse et poreuse. Traces de dépôts à gauche du tesson.
Date : An 4 de Tibère ?

1 — *Jšwg* (*s³*) *Thwms-*
2 — *tj³s ḥmt ʿp·t sttr 2·t*
3 — *ḥ³·t-sp 4 ibd 4 šmw sw 16.*

« Yshoug (?) (fils de) Théomestias, la taxe de la capitation : 2 statères. An 4, quatrième mois de la saison des Moissons, seizième jour ».



BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

**N° 17.** O.D. 55 (Pl. XLII et XLII *a*, n° 5).
Dimensions : 7 × 8,5 cm. Poterie ocre rouge moyennement épaisse, unie mais poreuse en surface. Tesson bien conservé.
Date : An 4 de Tibère ?

1 — *Jwtjs* (*s*ꜣ) *Lwsj*
2 — *ḥmt ʿp·t sttr 4*
3 — *ḥꜣ·t-sp 4 ibd 4 šmw sw 16.*

« Youtis (fils de) Lysi (maque ?), la taxe de la capitation : 4 statères. An 4, quatrième mois de la saison des Moissons, seizième jour ».

**N° 18.** O.D. 136 (Pl. XLII et XLII *a*, n° 6).
Dimensions : 5,5 × 9 cm. Poterie ocre orangé, épaisse et poreuse.
Date : An 6 ? de Tibère ?

1 — *Pꜣ-ʿt* (*s*ꜣ) *Pꜣ-ḥf* (*s*ꜣ) *Pꜣ-ʿt-ʿ*ꜣ
2 — *ḥmt ʿp·t sttr 2·t*
3 — *ḥꜣ·t-sp 6 tpj šmw sw 26*

« Paât (fils de) Pahef (fils de) Paât-l'Aîné, la taxe de la capitation : 2 statères. An 6 ?, premier mois de la saison des Moissons, vingt-sixième jour ».

**N° 19.** O.D. 332 (Pl. XLIII et XLIII *a*, n° 1).
Dimensions : 5 × 9,5 cm. Poterie brun clair, assez peu épaisse et légèrement striée.
Date : An 7 de Tibère ?

1 — *Pꜣ-ʿt sꜣ Ḥr-nfr* [*s*ꜣ *Pꜣ-B-*]
2 — *ꜣsgr ḥmt ʿp·t*
3 — *sttr 2·t*
4 — *ḥꜣ·t-sp 7 ibd 4 prt sw 26.*

« Paât fils de Hornefer [fils de Pab) — aseguer, la taxe de la capitation : 2 statères. An 7, quatrième mois de la saison des Semailles, vingt-sixième jour ».

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

**N° 20.** O.D. 5 (Pl. XLIII et XLIII *a*, n° 2).
Dimensions : 5,5 × 9 cm. Poterie rouge orangé d'épaisseur irrégulière, recouverte d'une pellicule grisâtre, rugueuse et écaillée dans la partie droite du tesson.
Date : An 4 de Tibère ?

1 — *Thwmsthꜣs*
2 — (*sꜣ*) *ꜣgḥwts ḥmt*
3 — *ʿp·t sttr 2·t*
4 — *ḥꜣ·t-sp 4 ibd 3 šmw* (?) *sw 20.*

« Théomesthos (fils d') Aghéoutès, la taxe de la capitation : 2 statères. An 4, troisième mois de la saison des Moissons (?), vingtième jour».

**N° 21.** O.D. 334 (Pl. XLIV et XLIV *a*, n° 4).
Dimensions : 5,5 × 6,5 cm. Poterie ocre orangé, moyennement épaisse, assez lisse mais recouverte par endroits d'un dépôt noirâtre : au milieu de l'ostracon l'écriture est presque effacée.
Date : An 7 de Tibère ?

1 — *Wrš* (*sꜣ*) *Pꜣ-bik-*
2 — *pꜣ-ꜣg* ? *ḥmt ʿp·t ḥꜣ·t-sp 6*
3 — *sttr 1·t*
4 — *ḥꜣ·t-sp 7 ibd 2 šmw sw 28.*

« Ouresh (fils de) Pabikpaâg ?, la taxe de la capitation de l'an 6 : 1 statère. An 7, deuxième mois de la saison des Moissons, vingt-huitième jour ».

## Conclusions sur la capitation

Cette nouvelle série de reçus d'Edfou confirme les conclusions énoncées précédemment [1], à savoir que le montant de la taxe est de 4 statères par an à l'époque romaine (ou 16 drachmes : voir Wallace, *Taxation...*, p. 133). Les contribuables usent fréquemment de la possibilité qui paraît leur être accordée de s'acquitter

[1] *Hommages à S. Sauneron*, I, p. 278.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

en deux fois : les échéances du paiement ne tombent pas à date fixe mais il semble que la saison *shemou* soit propice à la perception de l'impôt, ce qui est logique pour une raison historique et pour une raison pratique. Lorsque les deux versements sont espacés de quelques jours seulement, ils figurent sur le même reçu. Ex. : O.D. 91 = N° 11 (2 + 2 statères à 18 jours d'intervalle); O.D. 309 = N° 6 (cas exceptionnel : 3 + 1 statères à 16 jours d'intervalle); en revanche, lorsqu'ils sont éloignés l'un de l'autre de plusieurs mois (*akhet* et *shemou* par exemple, c'est le cas le plus fréquent), chaque paiement de 2 statères fait l'objet d'un reçu spécial (voir, par exemple, les N° 2 et 3 de la 1re Série = O.D. 283 et 296 qui concernent le même contribuable). Bien que la capitation soit le type même de l'impôt personnel, on a un exemple intéressant de subrogation du fils aîné : O.D. 265 = N° 8, qui s'inscrit dans la tradition égyptienne du rôle important joué par le fils aîné, au point de vue tant des droits que des responsabilités (voir, par exemple, les col. VIII-IX du « Code » d'Hermopolis).

TABLEAU DES VERSEMENTS

(suite du précédent, *Hommages à S. Sauneron*, I, p. 278).

| | Date | Montant (statères) | Précisions quant à la durée | | Date | Montant (statères) | Précisions quant à la durée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| O.D. 93 | *šmw* | 4 | —— | O.D. 91 | *šmw* | 2 + 2 | —— |
| O.D. 140 | *šmw* | 4 | —— | O.D. 38 | *prt* | 4 | —— |
| O.D. 466 | *šmw* | 2 | —— | O.D. 611 | *šmw* | 2 | —— |
| O.D. 74 | *3ḫt* | 2 | 1 an | O.D. 77 | *šmw* | 2 | —— |
| O.D. 86 | *šmw* | 4 | —— | O.D. 610 | *šmw* | 4 | —— |
| O.D. 309 | *3ḫt* | 3 + 1 | —— | O.D. 51 | *šmw* | 2 | —— |
| O.D. 65 | *3ḫt* | 4 | 1 an | O.D. 55 | *šmw* | 4 | —— |
| O.D. 265 | *3ḫt* | 2 | 1 an | O.D. 136 | *šmw* | 2 | —— |
| O.D. 85 | *3ḫt* | 4 | 1 an | O.D. 332 | *prt* | 2 | —— |
| O.D. 316 | *prt* | 2 | —— | O.D. 5 | *šmw* | 2 | —— |
| | | | | O.D. 334 | *šmw* | 1 | —— |

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

## II. — L'IMPÔT POUR LE TRAVAIL DES DIGUES (*P3 WŠ NBJ*).

**N° 22.** O.D.363 (Pl. XLIII et XLIII *a*, n° 3).

Dimensions : 8 × 8 cm. Poterie marron clair moyennement épaisse et assez lisse; l'écriture est presque effacée à droite des 2e et 3e lignes mais les traces sont lisibles.
Date : An 1 de Tibère.

1 — *Ḥ3·t-sp 1·t ibd 4 3ḫt sw 22*
2 — *wṯ P3-ʿt s3 Ḥr-nfr* [*s3 B-*]
3 — *3sgr p3 wš*
4 — *nbj ḥ3·t-sp 43 sttr 1·t ḳdt* (?) $^1/_2$.

« An 1 (a), quatrième mois de la saison de l'Inondation, vingt-deuxième jour, Paât fils de Hornefer [fils de (Pa)-B]aseguer (b) a payé l'impôt pour les digues (c) de l'an 43 : 1 statère et ½ kite (?) (d) ».

(a) An 1 de Tibère : date certaine puisque l'année précédente (ligne 4) est l'an 43 (d'Auguste). Le fait se précise : les reçus qui commencent par l'année de règne datent en principe d'Auguste (formulaire, à ma connaissance, propre à Edfou); cette pratique a été conservée au moins sous les 3 premières années de Tibère par les scribes du Bureau du *chômatikon;* l'exception est encore restreinte du fait qu'elle concerne, jusqu'à présent, le même personnage : Paât, fils de Hornefer, fils de (Pa)baseguer : O.D. 297 = N° 26 de la 1re Série (An 2 de Tibère), O.D. 305 = N° 27 de la 1re Série (An 3 de Tibère) et notre ostracon de l'An 1.

(b) Voir les Nos 22, 26 et 27 de la 1re Série.

(c) Le signe discuté dans mon précédent article (*Hommages à S. Sauneron,* I, p. 272), me paraît maintenant être plutôt une altération de *wš* (voir ci-dessous). Sur cet impôt (le *chômatikon*) qui semble correspondre à une *adaeratio,* voir ci-dessous, en conclusion du paragraphe.

(d) Si ½ kite est la bonne lecture, cela donne 5 drachmes. Voir les Nos 25, 26 et 27 de la 1re Série et la conclusion ci-dessous sur le montant de cet impôt.



BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

**N° 23.** O.D. 293 (Pl. XLIII et XLIII *a*, n° 4).
Dimensions : 5 × 6 cm. Poterie ocre rouge, moyennement épaisse et striée, recouverte d'une pellicule blanc jaune.
Date : An 2 (ou 5) de Tibère ?

1 — *P$_3$-ʿt (s$_3$) P$_3$-dj-Wsjr*
2 — *p$_3$ wš nbj sttr 1·t ḳdt 1 tbʿ 4*
3 — *ḥ$_3$·t-sp 2 (5 ?) tpj prt sw 3.*

« Paât (fils de) Padiousir, l'impôt pour les digues : 1 statère, 1 kite et 4 oboles. An 2 (ou 5 ?), premier mois de la saison des Semailles, troisième jour ».

**N° 24.** O.D. 828 (Pl. XLIII et XLIII *a*, n° 5).
Dimensions : 6 × 5 cm. Poterie beige couverte d'une pellicule blanc jaune.
Date : An 16 de Tibère ?

1 — *P$_3$-dj-Ḥr-sm$_3$-t$_3$wj s$_3$ Mḏw* (?)-
2 — *p$_3$-b$_3$ p$_3$ wš nbj*
3 — *ḥ$_3$·t-sp 15 ḳdt 1 tbʿ 2 $^1/_4$* (?) *ḥ$_3$·t-sp 16*
4 — *ibd 2 $_3$ḫt sw 9.*

« Padihorsemataoui fils de Medjou (?)-paba, l'impôt pour les digues de l'an 15 : 1 kite et $2^1/_4$ (?) oboles. An 16, deuxième mois de la saison de l'Inondation, neuvième jour ».

**N° 25.** O.D. 608 (Pl. XLIII et XLIII *a*, n° 6).
Dimensions : 9 × 8 cm. Poterie moyennement épaisse, jaune pâle, légèrement striée horizontalement.
Date : An 2 d'un règne vraisemblablement postérieur à ceux de César-Auguste et de Tibère (critères paléographiques : finesse du calame, écriture bouclée, graphies tardives).

1 — *Ḥr s$_3$ Ḥrmj$_3$s*
2 — *p$_3$ wš nbj ḥ$_3$·t-sp 1·t ḳdt $1^1/_2$ tbʿ $^1/_4$*
3 — *ḥ$_3$·t-sp 2·t ibd 3 $_3$ḫt sw 28*
4 — *sw 29 ḳdt 1 ..... tbʿ 2* (?).

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

« Hor fils d'Hermias : l'impôt pour les digues de l'an 1 : 1 kite $^1/_2$ et $^1/_4$ d'obole. An 2, troisième mois de la saison de l'Inondation, vingt-huitième jour; le vingt-neuvième jour : 1 kite, ...., 2 oboles (?) ».

CONCLUSIONS SUR LE CHÔMATIKON (*p³ wš nbj*).

1°) *La question de la compensation.*

La graphie de *wš* pose un problème que j'avais évoqué dans mon précédent article. La comparaison des N^os^ 25, 26 et 27 de la 1^re^ Série avec les N^os^ 22, 23, 24 et 25 du présent choix, montre une évolution graphique qui va dans le sens d'une extrême simplification des formes :

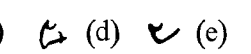 (a)  (b)  (c)  (d)  (e)  (f)  (g).

a — O.D. 626, N° 25 (1^re^ Série), An 1 de Tibère.
b — O.D. 363, N° 22 du présent choix (= 2^e^ Série), An 1 de Tibère.
c — O.D. 297, N° 26 (1^re^ Série), An 2 de Tibère.
d — O.D. 305, N° 27 (1^re^ Série), An 3 de Tibère.
e — O.D. 293, N° 23 (2^e^ Série), An 2 (ou 5) de Tibère.
f — O.D. 828, N° 24 (2^e^ Série), An 16 de Tibère.
g — O.D. 608, N° 25 (2^e^ Série), An 2 d'un règne postérieur à Tibère.

On peut ajouter O.D. 120 (N° 26, 2^e^ Série) qui concerne la taxe sur les fruits et qui date de l'an 29 d'Auguste : .

Je crois donc maintenant que et  sont deux graphies, l'une plus ancienne, l'autre plus récente, du même mot : *wš*[1] et j'abandonne la possibilité d'une lecture  *wḏ* (O.D. 305) envisagée dans mon précédent article (voir, d'ailleurs, l'« addendum » à ce dernier).

La signification littérale de *wš* est « manque ». L'impôt payé en vertu de la désignation *p³ wš nbj*, litt. : « l'absence aux digues », correspond donc très certainement à une compensation : voir, dans ce sens, G. Mattha, *Demotic Ostraka*, p. 51 : la taxe figure sur des reçus thébains sous le nom de *ḥḏ nbj*, « l'argent des digues »; voir également M.A.A. Nur el-Din, *The Demotic Ostraca in the National*

[1] Le même phénomène s'est produit dans l'évolution des graphies de *ḥmt ʿp·t* : voir le tableau, *Hommages à S. Sauneron*, I, Annexe I, p. 275.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

*Museum of Antiquities at Leiden,* p. 17-20 (reçus thébains du règne de Tibère); en revanche, D. Foraboschi, « Adaeratio della corvée alle dighe, nell'Egitto romano ? », *Acme* 23 (1970), p. 123-129, pense que l'*adaeratio* dans le cas de corvée *penthemeros,* interdite officiellement, était pratiquée localement, seulement de manière exceptionnelle, quand la main d'œuvre se trouvait en quantité suffisante; ces différences de vue entre démotisants et papyrologues s'expliquent peut-être par l'importante remarque formulée en introduction et à la n. 4, p. 121 ci-dessus.

Le certificat de travail aux digues pouvait donc être remplacé dans certains cas par un impôt en argent, les ostraca d'Edfou apportent un élément nouveau de confirmation à ce sujet [1]. Il semble que certaines personnes aient été dispensées des 5 jours de travail aux digues pendant plusieurs années : ainsi Paât fils de Hornefer fils de (Pa)baseguer paie l'impôt (*adaeratio*) pendant 3 années consécutives (O.D. 363 = N° 22, 2e Série, de l'An 1 de Tibère; O.D. 297 = N° 26, 1re Série, de l'An 2 de Tibère; O.D. 305 = N° 27, 1re Série, de l'An 3 de Tibère).

2°) *Le montant de la taxe.*

Wångstedt, *Ausgewählte Demotische Ostraka,* présente un tableau des variations de cet impôt aux pp. 30-31 de son ouvrage. Il en ressort que l'impôt pour les digues (*ḥḏ (n) nbj*) [2] s'élève en général à 1 statère, 1 kite et 4 oboles, ou 6 drachmes et 4 oboles, somme à laquelle s'ajoute assez souvent une surtaxe (*prosdiagraphomena*). Sur 23 documents analysés par Wångstedt, 7 présentent des exceptions très variées.

Nos ostraca d'Edfou exposent les chiffres suivants (par ordre chronologique : voir la liste p. 133).

[1] *wš* figure aussi dans l'Ostr. N° 93 de Mattha (*Dem. Ostr.*, p. 113 et pl. X), de Denderah (An I de Tibère). Il se trouve encore dans les ostraca d'Edfou Nos 21 et 22, publiés dans *Festschr. Berlin* par Wångstedt, bien que celui-ci ait omis de le lire, croyant sans doute que le signe faisait partie du groupe *nbj* alors qu'il s'agit en fait d'un signe différent (*Festschr. Berlin,* p. 332). Les reçus thébains sont moins explicites que ceux d'Edfou puisqu'ils ne font pas état de la compensation, l'impôt y est seulement désigné par *ḥḏ (n) nbj,* « l'argent des digues ».

[2] Les ostraca publiés p. 95-104 du recueil de Wångstedt et ceux qui sont utilisés pour son tableau des p. 30-31 proviennent de Thèbes : voir la n. 1 ci-dessus.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

O.D. 626 : 1 statère, 1 kite et 4 oboles = 6 drachmes et 4 oboles.
O.D. 363 : 1 statère et $^1/_2$ kite = 5 drachmes.
O.D. 297 : 1 statère et 1 kite = 6 drachmes.
O.D. 305 : 1 statère et 1 kite = 6 drachmes.
O.D. 293 : 1 statère, 1 kite et 4 oboles = 6 drachmes et 4 oboles.
O.D. 828 : 1 kite et $2^1/_4$ (?) oboles = 2 drachmes et $2^1/_4$ (?) oboles.
O.D. 608 : $1^1/_2$ kite et $^1/_4$ d'obole = 3 drachmes et $^1/_4$ d'obole.
+ 1 kite ..... 2 oboles = 2 drachmes ..... 2 oboles.

Deux documents sur les 7 publiés confirment la règle. Madame Danièle Bonneau me signale que des variations se retrouvent également dans les reçus grecs de même époque. Le N° 25 de la 2e Série indique que les paiements peuvent être fractionnés, ainsi qu'il en est pour la capitation (*ḥmt ʿp·t*). Cette possibilité, ajoutée à l'existence des surtaxes, explique probablement en partie les différences d'imposition d'un reçu à l'autre.

## III. — L'IMPÔT SUR LES FRUITS (*P3 ḤḎ TKJ*).

**N° 26.** O.D. 120 (Pl. XLIV et XLIV *a*, n° 1).
Dimensions : 12 × 8 cm. Tesson très convexe. Poterie marron clair moyennement épaisse, légèrement striée en surface.
Date : An 29 d'Auguste.

1 — *Ḥ3·t-sp 29 tpj šmw sw 26 wṯ*
2 — *Ḥmj3s (s3) Tjʿnwr*
3 — *p3 ḥḏ tkj*
4 — *ḥ3·t-sp 27*
5 — *sttr 1·t n wš wtj.*

« An 29, premier mois de la saison des Moissons, vingt-sixième jour, Hémias (fils de) Tjanour (?) a payé la taxe (litt. : l'argent) des fruits de l'an 27 : 1 statère comme compensation (du paiement) en nature ».

**N° 27.** O.D. 404 + 445 (Pl. XLIV et XLIV *a*, n° 2).
Dimensions : 10 × 9 cm. Raccord fait après inventaire. Poterie rouge clair assez mince et lisse. La partie droite du tesson est en partie effacée.
Date : An 31 d'Auguste.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1 — *Ḥ³t·sp 31 ibd 3 ³ḫt sw 6 wṯ J³wls*
2 — *s³ ..... p³ ḥḏ tkj ḥ³·t-sp 30*
3 — *....lnᶜg (?) ḳdt 1 tbᶜ 3.*

« An 31, troisième mois de la saison de l'Inondation, Julius [fils de .....] a payé la taxe des fruits de l'an 30 .... 1 kite et 3 [a] oboles ».

(a) Le scribe a corrigé le chiffre 2 en 3.

NATURE ET MONTANT DE LA TAXE SUR LES FRUITS.

Le N° 26 indique clairement qu'il s'agit d'une *compensation* pour un impôt payable en nature (*wtj*, « grün, frisch », Erichsen, *Dem. Glossar*, p. 104. L'ostracon O.D. (IFAO) 880, qui sera prochainement publié, contient la même formule). Les autres ostraca d'Edfou, publiés par G. Mattha, mentionnent une somme assez stable : soit 1 *deben* d'argent (N° 201 et 203), soit 1 statère, 1½ kite et 3 oboles (N° 200 : 202 : 204) : Mattha, *Dem. Ostr.*, p. 160-161 et Pl. XIX).

## IV. — L'IMPÔT SUR LES VIGNOBLES (*ḤR ³Ḥ ³LLJ*).

**N° 28.** O.D. 335 (Pl. XLIV et XLIV *a*, n° 3).
Dimensions : 6,5 × 10 cm. Poterie ocre rouge moyennement épaisse : surface assez lisse.
Date : An 4 de Tibère.

1 — *P³-ᶜt-ḏd (s³) Ḥwrj³n*
2 — *ḫr (?) ³ḥ (?) ³llj ḥ³·t-sp 3 sttr 4 ḳdt 1 tbᶜ 4 1/2*
3 — *ḥ³·t-sp 4 ibd 3 ³ḫt sw 1.*

« Paâdjed (fils de) Horion, (l'impôt) sur les vignobles [a] de l'an 3 : 4 statères, 1 kite et 4 oboles et demie. An 4, troisième mois de la saison de l'Inondation, premier jour ».

(a) L'impôt sur les vignobles était calculé à la surface de terre sous les Lagides : cf. Cl. Préaux, *L'économie royale des Lagides*, p. 181-182. Il semble que la taxation par aroure se soit maintenue à l'époque romaine car cette taxe est différente de l'impôt sur le vin, *irp*.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

## V. — L'IMPÔT SUR LE SEL (*P3 ḤM3*).

**N° 29.** O.D. 106 (Pl. XLIV et XLIV *a*, n° 5).
Dimensions : 4 × 5 cm. Poterie ocre jaune assez mince. Surface un peu rugueuse.
Date : An 34 d'Auguste.

1 — *Ḥ3·t-sp 34 ibd 2 prt sw 29 r tw*
2 — *J3ḳwbs s3 Thwms-*
3 — *tj3s p3 ḥm3*
4 — *tpj prt ibd 2 prt*
5 — *ḳdt 1 tbˁ 4.*

« An 34, deuxième mois de la saison des Semailles, vingt-neuvième jour, Jacob fils de Théomestias a donné le sel du premier mois et du deuxième mois de la saison des Semailles, 1 kite et 4 oboles ».

**N° 30.** Calque Malinine [1] (Pl. XLIV *a*, n° 6).

Ce fac-similé tracé de la main de notre regretté Maître porte les mentions suivantes : « Ostr. D. el Med., S 2, inv. n° 14, 0,078 × 0,078 ». Je l'ai trouvé dans

[1] Les photographies et calques de M. Malinine se trouvaient dans 4 enveloppes qui m'ont été confiées par Mme F. de Cenival. Ces enveloppes portaient les mentions suivantes : « N° 1 et + », « N° 100 et + », « N° 200 et + », « Sans N° ». Malheureusement leur contenu était très mélangé et n'était accompagné d'aucune note. Cependant M. Malinine avait attribué une numérotation continue aux ostraca d'Edfou provenant des fouilles franco-polonaises et rangés par lui dans la grande salle des papyrus de l'Institut (maintenant salle de lecture) : N^os 1 à 261; j'ai conservé cette numérotation, la poursuivant jusqu'au N° 900 pour tous les autres ostraca d'Edfou retrouvés dans les caves et dans d'autres pièces de l'Institut (voir mon précédent article, *Hommages à S. Sauneron*, I, p. 261 n. 3). M. Malinine avait aussi inventorié un lot d'ostraca démotiques provenant de Deir el-Medineh. Ce fonds doit être numériquement très important à en juger par la quantité de photographies portant l'indication : « Deir el-Medineh » avec un numéro d'inventaire, mais pour le moment je ne sais où ont été déposés ces ostraca. Le calque que je publie à la fin de cet article est, tout au moins jusqu'à présent, le seul témoignage du document sur lequel il a été relevé puisque je n'ai pas retrouvé la photographie correspondante et que l'original est perdu pour l'instant.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

une enveloppe contenant un grand nombre de photos et de calques d'ostraca de Deir el-Medineh et d'ostraca sans numéro ni indication de provenance. Cependant l'ostracon reproduit ici est typique d'Edfou, je puis l'affirmer sur la base de trois critères : la date figure en tête du reçu, ce qui est caractéristique des reçus délivrés à Edfou sous le règne d'Auguste [1]; les noms propres appartiennent au contexte onomastique d'Edfou : Mentérès fils de Théstisès (les N° 1, 4 et 14, 2e Série, ci-dessus, contiennent les mêmes noms : Thétisès ou Thétisis fils de Mentérès) : enfin, l'écriture harmonieuse et suivie contraste avec celle des reçus thébains de même époque, relativement plus saccadée.

Date : An 41 d'Auguste.

1 — *Ḥ3·t-sp 41 tpj prt sw 19 r tw*
2 — *Mntrs s3 Thjstjss*
3 — *p3 ḥm3 ibd 2 3ḫt ibd 3 3ḫt*
4 — *ibd 4 3ḫt ḳdt 1 1/9.*

« An 41, premier mois de la saison des Semailles, dix-neuvième jour, Mentérès fils de Thestisès a donné (a) le sel du deuxième mois, du troisième mois et du quatrième mois de la saison de l'Inondation : 1 kite ½ ».

(a) Les quittances relatives à la gabelle utilisent un autre verbe : *tw* (= *dj·t*) pour désigner le paiement fait par le contribuable (contre : *wṯ*, payer, dans les autres reçus de cette Série). Sur la nature de cet impôt, voir M.A.A. Nur el-Din, *The Demotic Ostraca in the National Museum of Antiquities at Leiden*, p. 7, avec les références aux ouvrages précédents. D'après nos ostraca, il semble que l'impôt sur le sel était une taxe en nature (d'où l'emploi de *tw*, « donner »?), payable tous les mois, que l'on pouvait acquitter en monnaie : le N° 29 est un reçu pour 2 mois consécutifs dont le mois en cours et le N° 30 une quittance pour les 3 mois consécutifs qui ont immédiatement précédé le mois en cours. Le montant de la taxe est d'½ kite et 2 oboles par mois dans le N° 29 et ½ kite par mois dans le N° 30.

[1] La tradition notariale me paraît être la seule à avoir conservé l'habitude de placer la date en tête du document sous le règne d'Auguste et au début du règne de Tibère en ce qui concerne certains impôts : voir les ostraca romains d'Edfou publiés par Mattha et Wångstedt, *Hommages à S. Sauneron*, I, p. 262 n. 1.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

## INDEX DES NOMS PROPRES


*ʒgḥwts :* N° 20, O.D. 5.
*Jʒwls :* N° 27, O.D. 404 + 445.
*Jʒsw :* N° 7, O.D. 65.
*Jʒḳwbs :* N° 29, O.D. 106.
*Jwtjs :* N° 17, O.D. 55.
*Jnprʿjn :* N° 2, O.D. 140.
*Jšwg :* N° 16, O.D. 51.
*Wrš :* N° 21, O.D. 334.
*Bʒ-sgr* (voir *Pʒ-bʒ-sgr*).
*Pʒ-ʿt :* N° 3, O.D. 466; N° 5, O.D. 86; N° 6, O.D. 309; N° 8, O.D. 265; N° 9, O.D. 85; N° 10, O.D. 316 (2 fois); N° 13, O.D. 611; N° 18, O.D. 136; N° 19, O.D. 332; N° 22, O.D. 363; N° 23, O.D. 293.
*Pʒ-ʿt-ʿʒ :* N° 18, O.D. 136.
*Pʒ-ʿt-ḏd :* N° 28, O.D. 335.
*(Pʒ)-bʒ-sgr :* N° 19, O.D. 332, N° 22, O.D. 363.
*Pʒ-bik :* N° 6, O.D. 309; N° 8, O.D. 265; N° 10, O.D. 316 (2 fois); N° 13, O.D. 611 (2 fois).
*Pʒ-bik-pʒ-ʒg* (?) : N° 21, O.D. 334.
*Pʒ-ḥf :* N° 15, O.D. 610; N° 18, O.D. 136.
*Pʒ-dj-Wsjr :* N° 15, O.D. 610; N° 23, O.D. 293.
*Pʒ-dj-Ḥr-nfr :* N° 12, O.D. 38.
*Pʒ-dj-Ḥr-smʒ-tʒwj :* N° 6, O.D. 309; N° 8, O.D. 265; N° 24, O.D. 828; N° 9, O.D. 85.
*Pr..?...Ḥr-Btj*? : N° 9, O.D. 85.
*Prtlḳs :* N° 5, O.D. 86.
*Mntrs :* N° 1, O.D. 93; N° 4, O.D. 74; N° 14, O.D. 77; N° 30 (Calque Malinine)
*Mḏw-?pʒ-bʒ :* N° 24, O.D. 828.
*Ljthwn :* N° 2, O.D. 140.
*Lwsj :* N° 17, O.D. 55.
*Hjgjʒs :* N° 11, O.D. 91.
*Hwrjʒn :* N° 28, O.D. 335.
*Ḥmjʒs :* N° 26, O.D. 120.
*Ḥr :* N° 25, O.D. 608.
*Ḥrmjʒs :* N° 25, O.D. 608.
*Ḥr-pʒ-ḫrd :* N° 12, O.D. 38.
*Ḥr-nfr :* N° 19, O.D. 332; N° 22, O.D. 363.
*Ḥr-smʒ-tʒwj :* N° 3, O.D. 466.
*Gjʿtjʒs :* N° 7, O.D. 65.
*Tjʿnwr :* N° 26, O.D. 120.
*Thwmstjʒs :* N° 11, O.D. 91; N° 16, O.D. 51; N° 29, O.D. 106.
*Thwmsthʒs :* N° 20, O.D. 5.
*Thtss* ou *Thtjsjs* ou *Thjstjss :* N° 1, O.D. 93; N° 4, O.D. 74; N° 14, O.D. 77; N° 30, Calque Malinine.


BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

## NOTE

Monsieur P.W. Pestman, à qui j'avais communiqué une photographie de l'O.D. 622 (*Hommages à S. Sauneron,* I, p. 273), a eu la gentillesse de rédiger au sujet de la double date que contient l'ostracon, une notice qu'il m'a autorisée à publier et pour laquelle je le remercie. La voici :

« La datation de l'an 16 = an 13 est intéressante. Durant le règne de Philadelphe, « trois différents computs annuels étaient en usage : l'année égyptienne, financière et « macédonienne. C'est le deuxième, l'année financière (éventuellement en même temps « que l'égyptienne), qu'on attendrait dans un texte démotique concernant un paiement « d'impôt. Nous ne pouvons néanmoins pas expliquer de cette manière l'an 16 = 13, « parce que la différence entre année financière et année régnale ne dépasse pas une seule « année au maximum.

« Il y a un problème dans les datations des années régnales de Philadelphe (voir « Pestman, *Chronologie,* p. 18 et sq. et L. Koenen, « Eine agonistische Inschrift aus « Ägypten und frühptolemäische Königsfeste », *Beiträge zur klassischen Philologie,* « Heft 56, 1977, pp. 43-45) : on a commencé par compter à partir du moment où Phila- « delphe a accédé au trône (6 Janv. 282 d'après Koenen), si bien que l'an 283/282 « (2 Nov. 283 — 1 Nov. 282) était l'an 1 de l'année égyptienne et l'an 282/281 (6 Janv. « 282 — 25 Janv. 281) l'an 1 de l'année macédonienne. A un certain moment, on a « changé de méthode de datation, et on en est revenu à dater d'après l'année où Phila- « delphe était devenu corégent : 285/284 est dès lors considéré comme la première année « du comput égyptien, et 285 comme la première du comput macédonien. A ce moment « précis, on a dû par conséquent sauter deux années égyptiennes et trois années macé- « doniennes dans le calcul des années. Il devrait donc se trouver quelque part, dans les « dates transmises pour la période initiale du règne de Philadelphe, un trou de respec- « tivement deux et trois ans. Toutefois, comme une telle lacune fait défaut, il faut bien « considérer que, lors du passage de l'ancien au nouveau système, tout le monde n'a « pas adopté immédiatement l'innovation. Seule une liste exhaustive des prêtres éponymes « serait de nature à pouvoir donner une réponse définitive (puisqu'ils sont nommés « par année macédonienne), mais nous ne connaissons malheureusement que peu de « noms pour la période en question. Dans ma « *Chronologie* », j'ai considéré que le « moment le plus vraisemblable pour le passage d'un système à l'autre devait tomber « dans l'année 267, lorsque l'an macédonien 16 a été rebaptisé 19. Cette supposition a « été battue en brèche (voir Koenen, p. 43-44) et avec raison, comme le montre cet « ostracon : la datation double an 16 = 13 fait en effet déjà allusion au nouveau comput, « le 11 Avril 270. Que cette date double doive donc être expliquée de cette manière, « apparaît à l'examen de la petite liste qui suit, reprenant les dates des années 271 à 269 :

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

| | nouv. anc. | commence le | |
|---|---|---|---|
| Année ég. | 15 = 13 | 1 Thôt | 30 Oct. 271 |
| Année mac. | 16 = 13 | 25 Dystros | soir du 23 Mars 270 |
| Année fin. | 16 = 13 | 1 Mecheir | 29 Mars 270 |
| Année ég. | 16 = 14 | 1 Thôt | 30 Oct. 270 |
| Année mac. | 17 = 14 | 25 Dystros | soir du 12 Mars 269 |

« La date de notre ostracon, le 14 Mecheir de l'An 16 = 13, ne peut se référer que « (vu que l'année macédonienne ne rentre selon toute vraisemblance pas en considéra- « tion puisqu'il s'agit d'une quittance démotique) à l'année financière 16 selon le nouveau « comput, soit 13 suivant l'ancien. Le passage de l'ancien au nouveau comput doit donc « avoir eu lieu au plus tard en 270, et peut-être même durant cette année. Pour cela, « la formule de datation de notre ostracon est un argument, mais aussi le fait que le « système du comput financier (probablement introduit en même temps) doit avoir été « instauré à un moment où la date de départ de cette année financière (1 Mecheir = « ± 29 Mars) devait échoir environ en même temps que la date de départ de l'année « macédonienne (25 Dystros, voir les dates correspondantes dans les tableaux de Koenen, « pp. 91-93), ce qui ne pouvait être le cas — et encore, dans une moindre mesure — que « dans les années 272 et 274 (les autres années, le 25 Dystros tombe dans un autre mois « égyptien, si bien qu'on se serait plutôt attendu alors à ce que l'année financière ait « débuté durant cet autre mois et non en Mecheir). »

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

# PLANCHES

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N° 1. — O.D. 93.

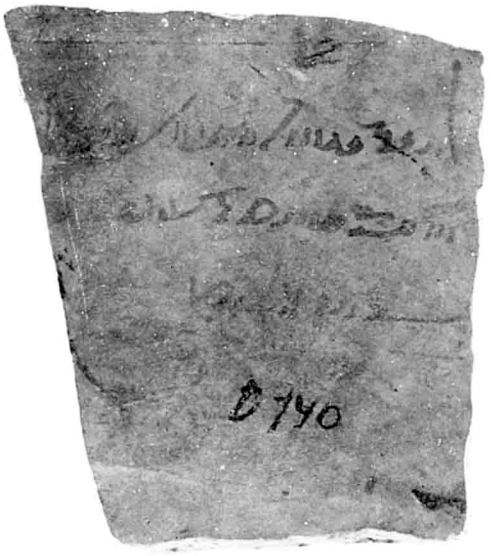


N° 2. — O.D. 140.

N° 3. — O.D. 466.

N° 4. — O.D. 74.

N° 6. — O.D. 309.

N° 5. O.D. 86.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

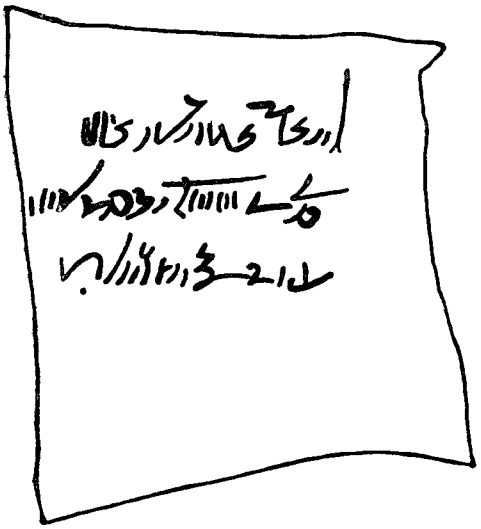

Nº 1. — O.D. 93.

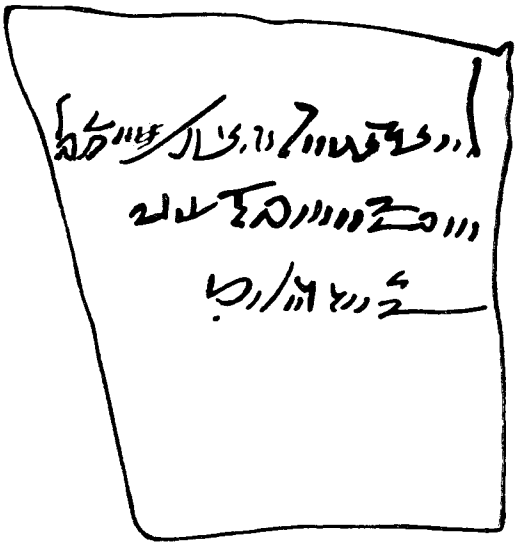

Nº 2. — O.D. 140.

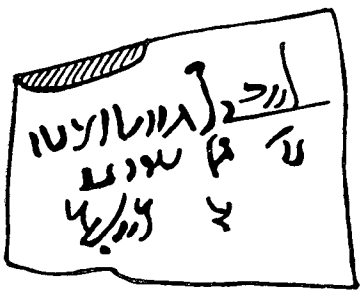

Nº 3. — O.D. 466.

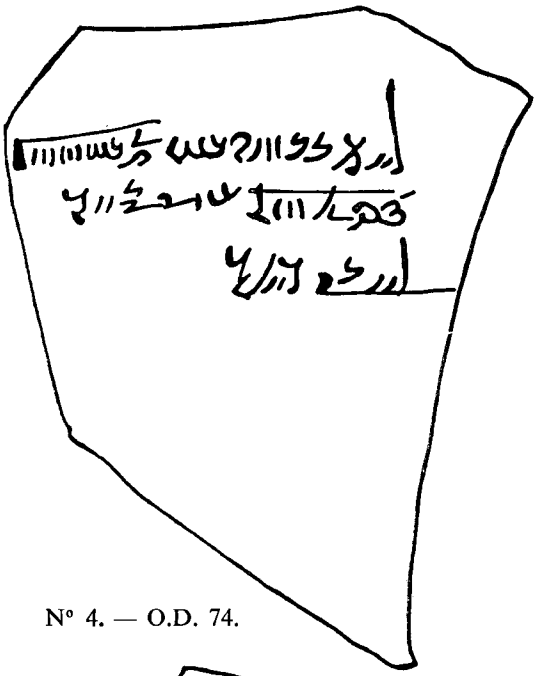

Nº 4. — O.D. 74.

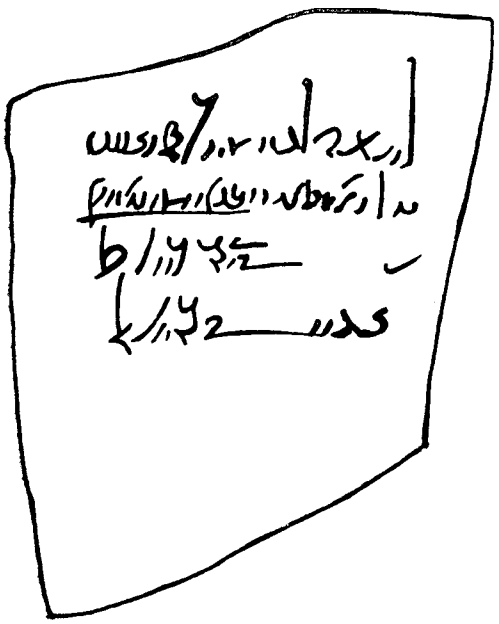

Nº 6. — O.D. 309.

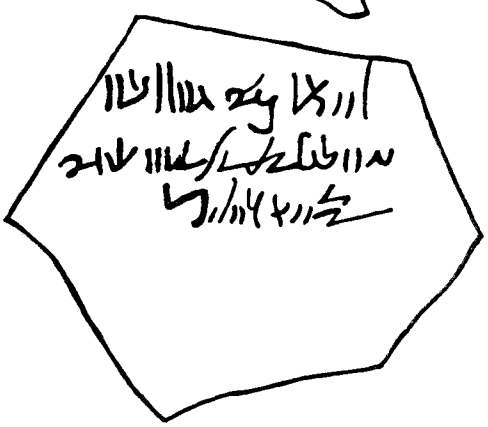

Nº 5. — O.D. 86.

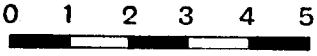


BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Nº 1. — O.D. 65.

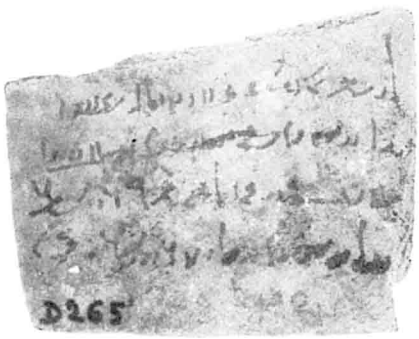


Nº 2. — O.D. 265.

Nº 3. — O.D. 85.

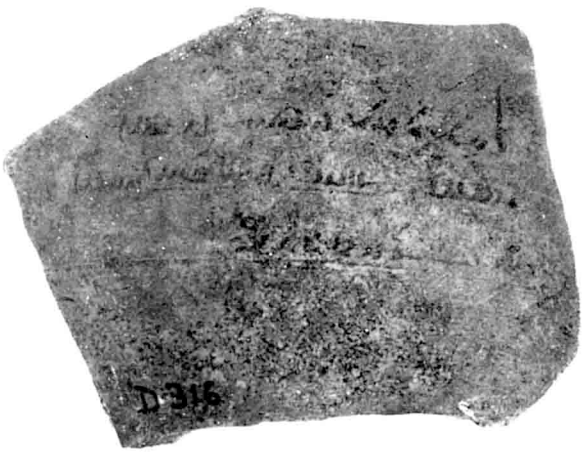


Nº 4. — O.D. 316.

Nº 5. — O.D. 91.

Nº 6. — O.D. 38.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

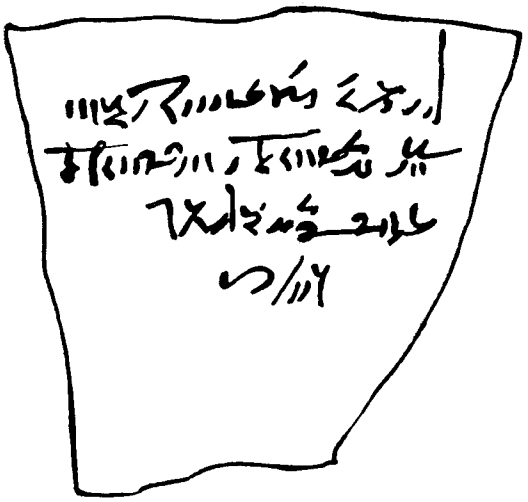

N° 1. — O.D. 65.

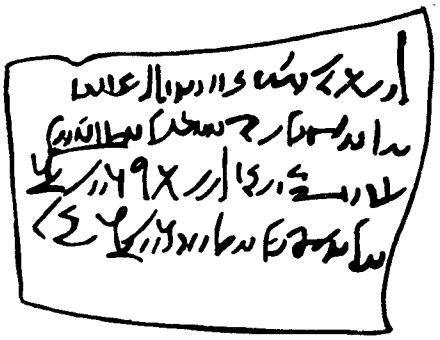

N° 2. — O.D. 265.

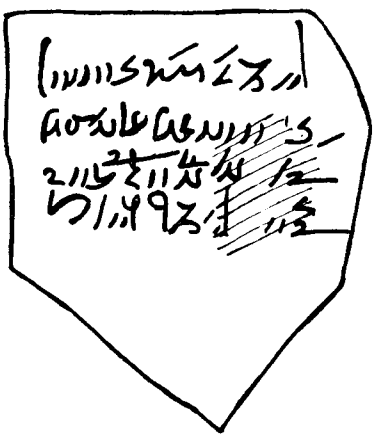

N° 3. — O.D. 85.

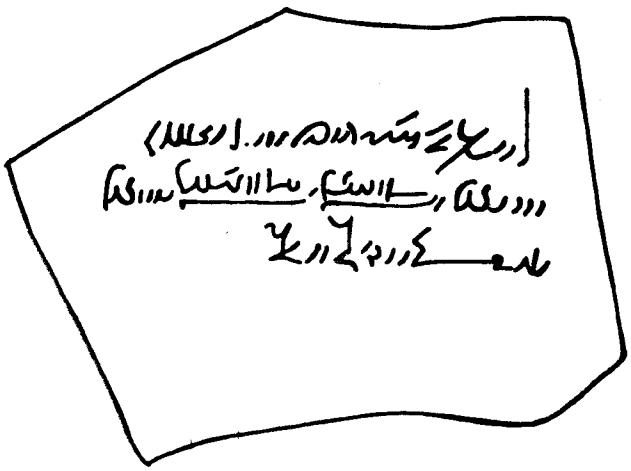

N° 4. — O.D. 316.

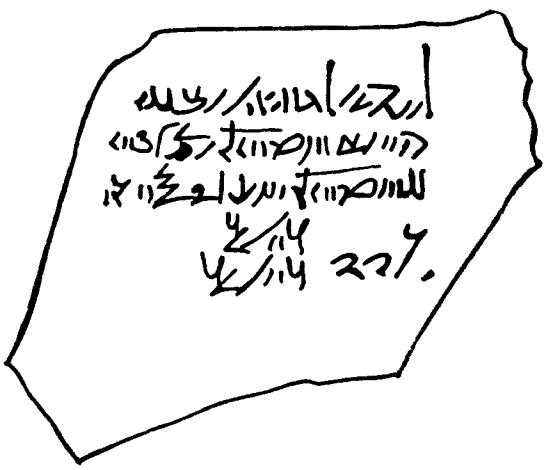

N° 5. — O.D. 91.

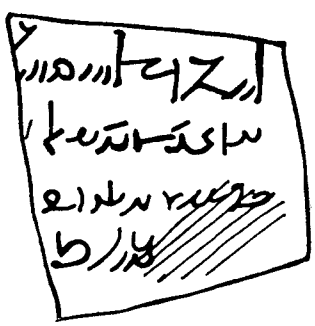

N° 6. — O.D. 38.

0 1 2 3 4 5

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Nº 1. — O.D. 611.

Nº 2. — O.D. 77.

Nº 3. — O.D. 610.

Nº 4. — O.D. 51.

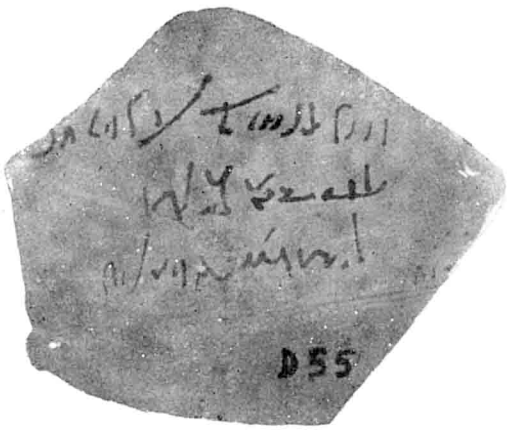


Nº 5. — O.D. 55.

Nº 6. — O.D. 136.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

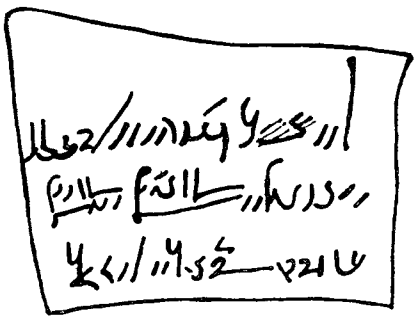

Nº 1. — O.D. 611.

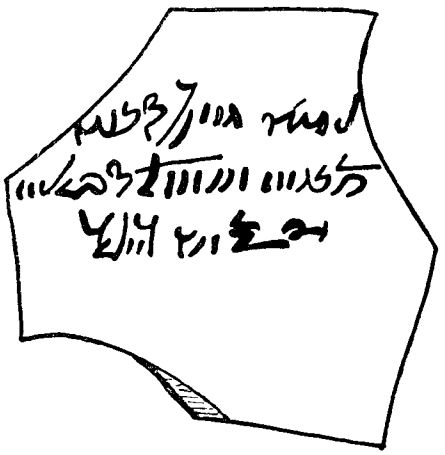

Nº 2. — O.D. 77.

Nº 3. — O.D. 610.

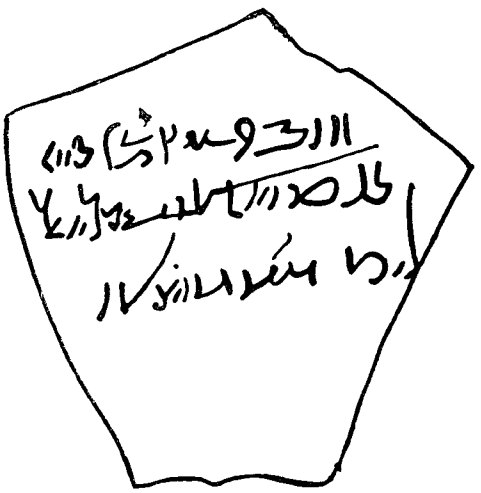

Nº 4. — O.D. 51.

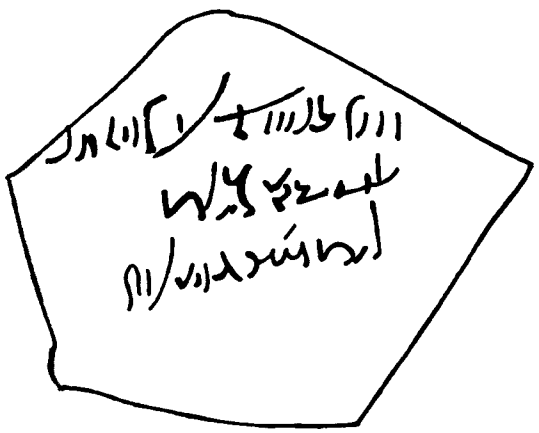

Nº 5. — O.D. 55.

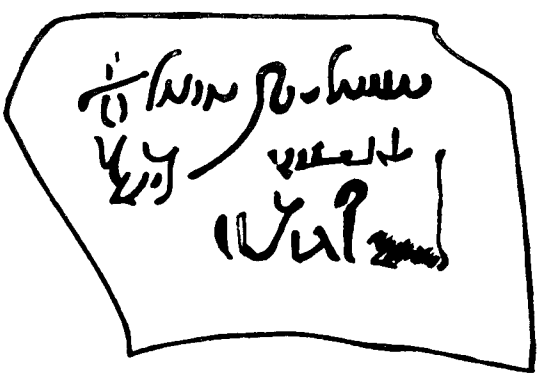

Nº 6. — O.D. 136.

0 1 2 3 4 5

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N° 1. — O.D. 332.

N° 2. — O.D. 5.

N° 3. — O.D. 363.

N° 4. — O.D. 293.

N° 5. — O.D. 828.

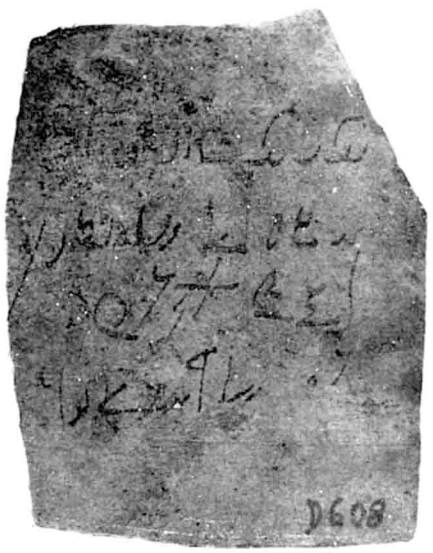


N° 6. — O.D. 608.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

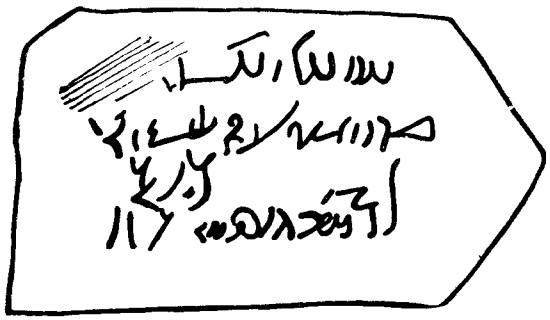

N° 1. — O.D. 332.

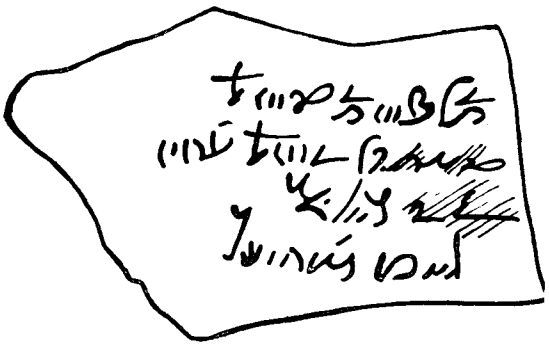

N° 2. — O.D. 5.

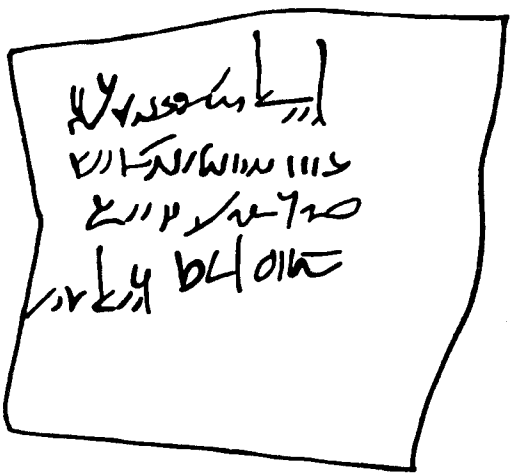

N° 3. — O.D. 363.

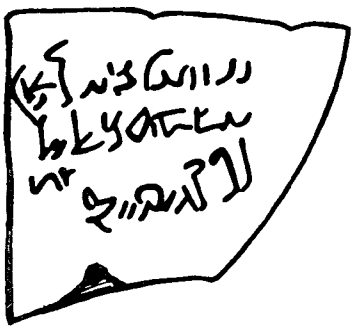

N° 4. — O.D. 293.

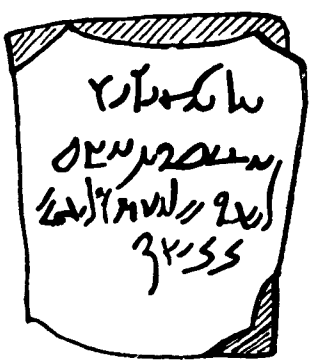

N° 5. — O.D. 828.

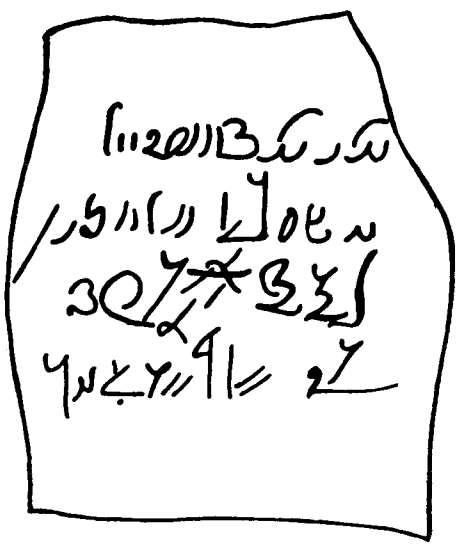

N° 6. — O.D. 608.

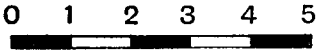


BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

N° 1. — O.D. 120.

N° 2. — O.D. 404 + 445.

N° 3. — O.D. 335.

N° 4. — O.D. 334.

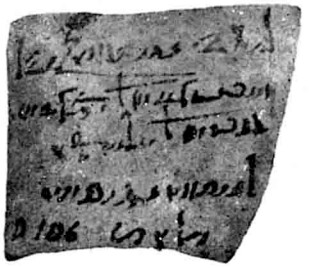


N° 5. — O.D. 106.

BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

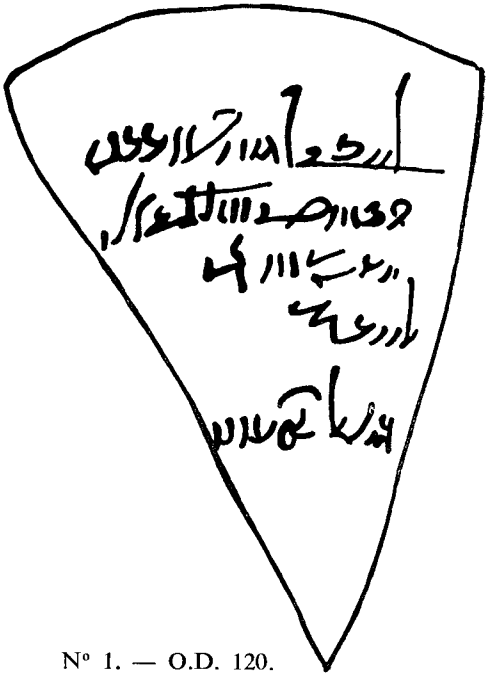

Nº 1. — O.D. 120.

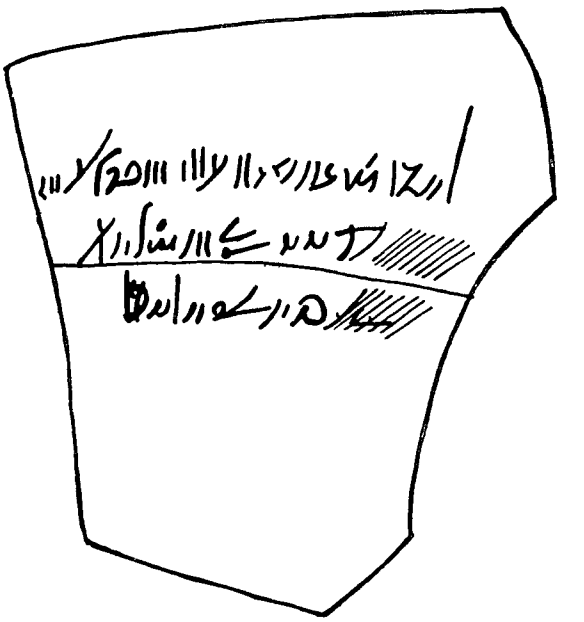

Nº 2. — O.D. 404 + 445.

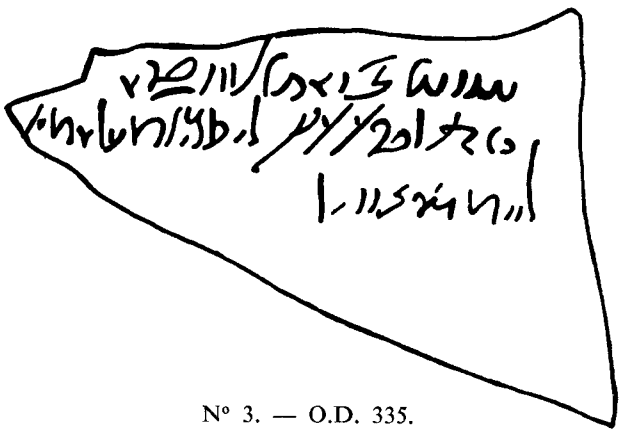

Nº 3. — O.D. 335.

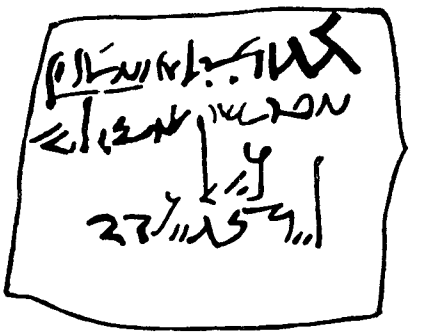

Nº 4. — O.D. 334.

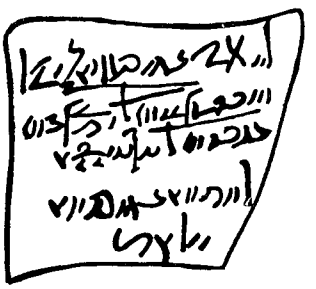

Nº 5. O.D. 106.

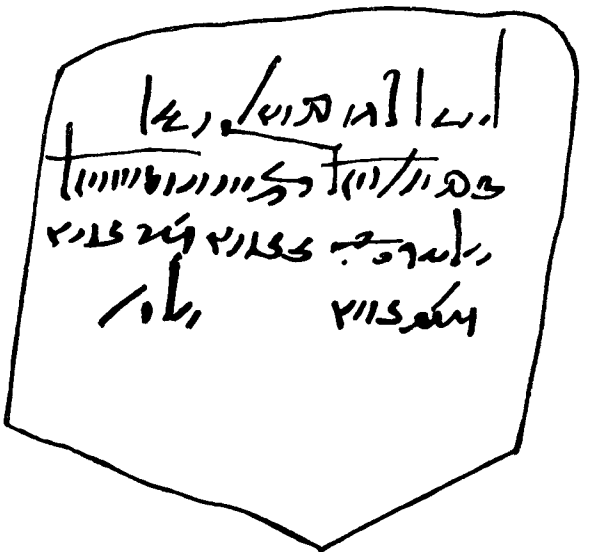

Nº 6. — Calque Malinine.

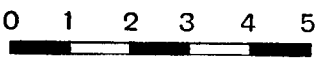


BIFAO 79 (1979), p. 121-141 Bernadette Menu
Reçus démotiques romains provenant d'Edfou (O.D. Ifao : 2e série) [avec 5 planches doubles].
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net